



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 22 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 29 septembre 2021 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Pacte fiscal et financier de solidarité
- 2 – Sécurisation de la RD 6 aux abords du Camping : Maîtrise d'œuvre et Avant-Projet Sommaire
- 3 – Voie mixte vers Mabiliès : Convention d'aménagement et d'entretien avec le Département
- 4 – Extension du réseau d'éclairage public pour l'installation du panneau RIS
- 5 – Décisions Modificatives budgétaires
- 6 – Redevance d'Occupation du Domaine Public GRDF
- 7 – Tarifs des activités sportives
- 8 – Apurement de l'actif
- 9 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57
- 10 – Participation à l'assurance Prévoyance du personnel communal
- 11 – Personnel Communal : Contractuels
- 12 – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- 13 – Convention Conseil en Énergie Partagée
- 14 – Régularisation Convention d'occupation avec ERDF
- 15 – Charte « Label terre saine »
- 16 - Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**

